REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité



Ville de Castelnaudary

Direction Générale des Services Service Marchés Publics

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

<u>Matière</u> : Commande publique <u>Sous matière</u> : Marchés publics

<u>OBJET</u>: Réhabilitation d'une partie du bâtiment E en second restaurant scolaire- Maîtrise d'œuvre – avenant 1

Décision N°2024-153

DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-239 du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa n°4,

 ${
m VU}$ le code de la commande publique, notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°

VU le règlement intérieur des procédures adaptées approuvé par délibération n°16 du 26 janvier 2022 : article 7.3.1,

CONSIDERANT l'intégration du remplacement des menuiseries extérieures et de la remise en peinture des façades au marché de maîtrise d'œuvre, prestations retenues en cours de conception alors qu'elles n'étaient pas prévues au programme architectural,

DECIDE:

ARTICLE 1: de signer avec ATELIER T, mandataire du groupement de maitrise d'œuvre, dont le siège social est situé 31250 REVEL, un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre de réhabilitation d'une partie du bâtiment E en second restaurant scolaire pour un montant en plus-value de 8.384,92 € HT faisant évoluer le marché de 103.740,00 € HT à 112.124,92 € HT.

<u>ARTICLE 2</u>: la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

<u>ARTICLE 3</u>: la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le 07 juin 2024

Le Maire

Patrick MAUGARD

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publiè le 1 3 JUIN 2024

ID: 011-211100763-20240607-DEC2024153CP-CC